

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Millau**  
**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 13  
de Présents : 12  
de Votants : 13

Vote : Pour : 13                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Extrait du Registre**  
**Des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du Lundi 26 Janvier 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six janvier à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procuration : M. Loïc MARAVAL à Mme Géraldine ARTIS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude SIRE

**OBJET : Autorisation versement acompte subvention AFR (Association Familles Rurales) avant le vote du budget 2026.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention de partenariat avec l'association familles rurales de Vabres l'Abbaye va être signée en 2026 pour une durée de 1an, dans le cadre de l'accueil périscolaire. Dans cette convention, il a été convenu que la commune de Vabres l'Abbaye verse une subvention annuelle de 40 239.60€.

Un acompte de 70% de la subvention annuelle doit être effectuée début d'année, afin de permettre à l'AFR de faire face à leurs dépenses Pour cela, M. le Maire propose au conseil municipal de verser un acompte de 28 167.72€ avant le vote du budget primitif 2026.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte pour l'exercice 2026, le versement d'un acompte sur subvention pour un montant de 28 167.72euros.
- Cette autorisation de crédit sera reprise dans le cadre du budget primitif 2026, chapitre 65, article 65748.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire

